



SOLUTIONS POUR LES CLIENTS AMÉRICAINS: RÉGULARISATION ET PLANIFICATION FISCALE INTERNATIONALE

8.45 | **Michel Guignard**, CEO, Kaiser Ritter Partner
Financial Advisors, Zurich

Allocation d'ouverture par le Président de séance

9.00 | **Gérard Laures**, Associé, KPMG Tax, Luxembourg

Quelle est l'évolution des accords de Qualified Intermediary?

Quelles conclusions peut-on tirer des expériences passées?

Quelles sont les nouvelles règles du jeu imposées par l'administration américaine?

9.40 | **Marie-Thérèse Yates**, Associate, Baker & McKenzie, Zurich

Quels sont les problèmes des clients américains existants? Quelles solutions leur apporter?

Faut-il fermer simplement les comptes et dans quels cas?

Faut-il changer les structures qui détiennent les comptes pour les clients américains?

Dans quels cas faut-il engager une procédure pour officialiser les capitaux?

Est-il possible de conserver des clients américains avec des fonds américains non déclarés?

Est-il efficace de créer des trusts irrévocables et discrétionnaires?

Nouveaux clients américains: quelles structures saines et conformes au nouveau cadre international mettre en place dès le départ?

Est-il intéressant de transférer les comptes dans d'autres juridictions comme par exemple à Singapour?

Pourquoi choisir la Suisse pour un client US déclaré malgré l'affaiblissement du secret bancaire?

Faut-il que le client transfère son patrimoine à ses héritiers?

10.30 |

Pause-café

10.50 | **Darlene Hart**, CEO, US Tax and Financial Services Ltd, London and Zurich

Practical aspects of the US Voluntary Disclosure Program

Practical Aspects of the US Voluntary Disclosure Program, once your client has been accepted into the Voluntary Disclosure Program and his records pass from the Criminal Division to the Civil Division

- The Civil Side of the Examination
- 5% vs 20% penalties

What is happening on the Civil Side – Voluntary Disclosure Program

Life after Voluntary Disclosure

- Acceptance into the Voluntary Disclosure Program : Agreed by the civil side or not

Voluntary Disclosure Program Post Sept 23 deadline: What next? Penalties? Jail Time? Discovery?

11.40 | **Michel Guignard**, CEO, Kaiser Ritter Partner
Financial Advisors, Zurich

Offshore banking pour les clients américains: why it makes sense!

Definition US Person

Kaiser Ritter Partner - Expertise in wealth solutions for US persons

Tax conformity - pre-evidence for long term wealth planning, structuring and investment management

Quels sont les produits et les services à fournir aux clients américains?

Comment réussir la régularisation des avoirs des clients américains en préservant au mieux leurs intérêts?

Quelles règles de communication pratiques avec les clients américains? Archivage des emails...

12.30 | **Marie-Thérèse Yates**, Associate, Baker & McKenzie, Zurich

Une fois régularisée, quelles sont les solutions internationales pour la clientèle américaine?

Choix de la juridiction du compte bancaire

Choix de la juridiction où les actifs sont gérés

Choix de la juridiction de la structure

12.50 |

Fin de la conférence

Mardi 24 novembre 2009, Luxembourg, Hôtel Le Royal

SOLUTIONS POUR LES CLIENTS AMÉRICAINS

24 novembre 2009, Luxembourg, Hôtel Le Royal

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Hôtel Le Royal
12 bd Royal, Luxembourg
T +352 241 61 61

Academy & Finance SA

16, rue Maunoir, CP 6069
1211 Genève 6
Tel: +41 (0)22 849 0111
Fax: +41 (0)22 849 0110
Email: info@academyfinance.ch
www.academyfinance.ch

INFORMATION PRATIQUES

Renseignements et inscriptions :

par tél: +41 (0)22 849 01 11
par fax: +41 (0)22 849 01 10
par e-mail: info@academyfinance.ch
par courrier: Academy & Finance SA,
CP 6069, 16, rue Maunoir
CH-1211 Genève 6

Prix HT 460 euros

Tarifs dégressifs: 2^e inscrit -10% et 3^e inscrit -15%

Inscription et paiement

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une facture. **Votre inscription doit être garantie par un numéro de carte de crédit. Le paiement doit être effectué par virement avant la conférence. Si le paiement n'est pas reçu à cette date, nous effectuerons le paiement par carte de crédit.** Le virement est à effectuer à l'ordre d'Academy & Finance SA avec la mention du numéro de facture.

Annulation

Les frais d'annulation sont d'un montant de 20% du prix d'inscription si la demande d'annulation est reçue plus de 15 jours avant la conférence. Ils seront de 50% du montant facturé en cas d'annulation entre 15 et 2 jours avant la conférence. En revanche, si l'annulation parvient moins de 48 heures avant le début de la conférence, la totalité de l'inscription restera due. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Remplacement

Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence « Solutions pour les clients américains » à Luxembourg le 24 novembre 2009

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

Nom et prénom

Fonction

Société.....

Adresse.....

Code postal Ville.....

Tél. Fax

E-mail

Je souhaite que mon nom ne figure pas sur la liste des participants affichée

Je garantis mon inscription par carte de crédit pour la somme de CHF

Mastercard VISA AMEX Carte professionnelle Carte personnelle

N° de carte: _____ / _____ / _____ / _____ Date d'expiration: ____ / ____

Nom du détenteur de la carte

Adresse du détenteur de la carte AMEX

Date Signature

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.